



## DECLARATION DE CANDIDATURE DU BINÔME

### Candidat 1

Nom :

Prénom d'usage :

Adresse professionnelle :

Mode d'exercice :

Date de naissance :

Collège électoral de candidature : libéral / salarié (rayer la mention inutile)

Secteur géographique d'élection pour le collège libéral (mention à compléter uniquement pour les candidats à l'élection du conseil national) :

Diplômes et titres reconnus par le conseil national :

- Titulaire du titre de Masseur-kinésithérapeute diplômé d'Etat OU d'une autorisation d'exercice délivrée par les services de l'Etat (rayer la mention inutile)
- Autres :

Fonctions dans les organismes professionnels :

Distinctions honorifiques reconnues par la République française :

Je vous informe par la présente de ma candidature aux élections ordinaires (préciser la date de l'élection et le conseil concerné par l'élection) :

.....

Signature candidat 1

**Le binôme de candidats doit être obligatoirement composé d'un homme et d'une femme. La présente déclaration de candidature doit être à peine de nullité conjointe et, soit envoyée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au conseil de l'ordre intéressé par l'élection, soit déposée sur place, dans l'un et l'autre cas, dans un délai de trente-cinq jours au moins avant le jour de l'élection.**



## Candidat 2

Nom :

Prénom d'usage :

Adresse professionnelle :

Mode d'exercice :

Date de naissance :

Collège électoral de candidature : libéral / salarié (rayer la mention inutile)

Secteur géographique d'élection pour le collège libéral (mention à compléter uniquement pour les candidats à l'élection du conseil national) :

Diplômes et titres reconnus par le conseil national :

- Titulaire du titre de Masseur-kinésithérapeute diplômé d'Etat OU d'une autorisation d'exercice délivrée par les services de l'Etat (rayer la mention inutile)
- Autres :

Fonctions dans les organismes professionnels :

Distinctions honorifiques reconnues par la République française :

Je vous informe par la présente de ma candidature aux élections ordinales (préciser la date de l'élection et le conseil concerné par l'élection) :

.....

Signature candidat 2

**Le binôme de candidats doit être obligatoirement composé d'un homme et d'une femme. La présente déclaration de candidature doit être à peine de nullité conjointe et, soit envoyée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au conseil de l'ordre intéressé par l'élection, soit déposée sur place, dans l'un et l'autre cas, dans un délai de trente-cinq jours au moins avant le jour de l'élection.**